



Creil, le 19 juillet 2024

**Aux membres du Conseil
de Quartier Voltaire**

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 18 juin 2024.

Ordre du jour :

- Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été
- Lancement du Budget Participatif saison 6
- Point sur le verger des naissances
- Retour sur les signalements et Questions diverses.
- Pot de l'amitié

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Thierry BROCHOT, adjoint au Maire délégué au quartier Voltaire.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

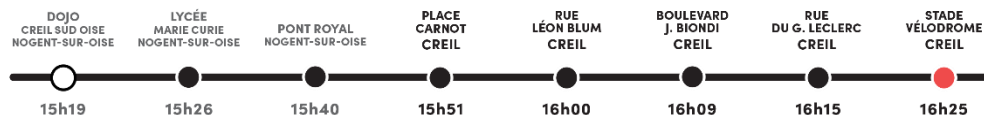
Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 18.

- **1^{er} point : Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été**

Parcours de la flamme :



Annulation des marchés :

Place Carnot le mercredi 17 juillet et Champs de mars le jeudi 18 juillet

Restrictions de stationnement et circulation :

Le stationnement sera interdit du 17 juillet 20h au 18 juillet 18h + la circulation sera interdite le 18 juillet de 14h30 à 18h dans les rues suivantes :

- Rue Gambetta ; Rue de la République ; Rue Léon Blum ; Boulevard Jean Biondi (entre la rue Léon Blum et la rue de Canneville) ; Rue de Canneville Rue Félix Eboué ; Rue du Général Leclerc (entre la rue Félix Eboué et la place Roger Salengro)

Impossibilité de sortir des parkings de 14h30 à 18h le 18 juillet, :

- Parking de la Faïencerie ; Parking impasse du Palais ; Parking du supermarché MATCH ; Parking souterrain rue République ; Parking de l'Hôtel de Ville ; Parking de la rue Saint Cricq Cazeaux

Village Olympique et animations le 18 juillet :

Sur la place Carnot, un village aquatique

- Bassins gonflables avec mini bateaux, toboggans, surf mécanique.
- De 14h à 14h45 spectacle de sports urbains.

La piscine municipale, ouverte de 10h à 13h30 puis de 16h à 18h, **gratuite** pour tous : mini-tournois de basket et de volley aquatiques, matchs de water-polo.

La base nautique sur l'île Saint-Maurice permettra aux visiteurs de pratiquer de l'aviron et du canoë-kayak.

Au stade Vélodrome, un **village olympique** sera installé à partir du 15 juillet jusqu'au 18 juillet :

- Des démonstrations et des initiations sportives seront animées par les associations locales.
- 17h15, une cérémonie honorer les grands sportifs de notre territoire,
- 18h15 spectacle de sports urbains mené par Nicolas Fleury, champion du monde junior et double-champion de France de VTT Trial.

Creil c'est l'été, Club Paris 2024 du 22 Juillet au 11 août sur la plaine de Jeux du champ de Mars de 15h à 20h30 :

Différentes animations proposées :

Zone aquatique comprenant grande structure aquatique, pataugeoires, toboggan.

Des douches seront installées ainsi qu'un coin avec transats et parasols

Zone Club 2024: un écran géant sera installé permettant la retransmission des épreuves de JO. Mise en place d'activités virtuelles

Zone Loisirs:

Plusieurs structures seront installées: trampoline, piste roller, parcours gonflables, manège train. Kart, poney

Présence d'associations qui proposeront différentes activités créatives, culturelles, sportives.

- **2^{ème} point : Lancement du Budget Participatif saison 6**

Définition :

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

Objectifs :

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

Dépôt et conditions de recevabilité :

Du **1er juin au 31 aout 2024** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée **jeparticipe.creil.fr**. Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

Il est préconisé de :

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :

1.Rappel du contexte/Constats.

2.Diagnostic simplifié.

3.Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.

Le calendrier :

- **Du 1^{er} juin au 31 août 2024** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2024** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2024** : Audition des porteurs de projet devant le jury
- **Décembre 2024** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2025** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ». Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.
- **A compter de janvier 2025** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

• **3^{ème} point : Point sur le verger des naissances**

L'objectif du projet, réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional, est de symboliser les naissances sur le territoire en plantant des arbres. Dans chaque quartier 12 arbres fruitiers seront implantés, soit un par mois. Dans un premier temps, le projet sera réalisé dans les quartiers Cavées (Parc de la Pierre Blanche) à partir du mois d'octobre 2024, et Voltaire (parc H. Letien) à compter de janvier 2025. Etant donné la nécessité de maintenir 10 mètres de distance entre chaque arbre afin qu'ils poussent dans de bonnes conditions, seulement 8 pourront être implantés concernant le quartier Voltaire. Il sera en outre possible, des muriers, framboisiers etc. en complément. La pépinière sollicitée pour fournir les arbres propose des essences locales afin de respecter la biodiversité.

Un pomologue a réalisé un diagnostic en amont afin d'identifier les parcelles sur lesquelles il est possible de réaliser ce projet qui a également pour objet de permettre aux creillois de s'approprier l'espace public, et de développer le vivre ensemble et la cohésion sociale. L'implantation de mobilier urbain est envisagée à proximité.

Les arbres fruitiers sélectionnés permettront d'effectuer les premières récoltes d'ici 2 à 3 ans, ce qui permettrait de mettre en place des animations, par exemple des récoltes collectives et des dégustations de tartes réalisés par les creillois avec les fruits cueillis.

Le coût est estimé à 40 euros par arbre et 1000 à 2000 euros par banc.

• **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Présence de nids de poule sur le quai d'Amont du fait des passages des camions pour le projet Quartus. Quand sera prévue une réfection ?

Des réparations ont été effectuées et les ST surveillent les dégradations.

Cette voie est inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement pour sa réfection, les reprises ville sont en attente des reprises des différents concessionnaires tel l'ACSO. Ces travaux débuteront en 2024 et s'achèveront théoriquement en 2025.

- Possibilité d'inviter les membres du Conseil de quartier lors de l'inauguration du projet Quartus afin de visiter les logements ?
Pour le moment, pas d'inauguration de prévue, mais cela ne devrait pas poser de problème. Vu avec le cab afin de demander aux élus si cela est prévu à terme.
- Qu'en est-il de l'attribution des logements sociaux prévus dans le cadre du projet ?
Gestion par CDC Habitat. En attente de prise de contact.
- Les lumières de l'Algeco dans l'école Somasco sont constamment allumées la nuit.
Pris en charge par le service Bâtiments.
- Problématique des demi-sphères non réfléchissantes. A voir durant le prochain diagnostic en marchant.
Pris en note par les ST. L'ensemble des mobiliers urbains est non réfléchissant.
- Problématique de gestion des déchets liés au marché de la Place Carnot (malgré le nouveau prestataire pour les marchés de plein vent).
La problématique est connue surtout à la fin du marché. Nous traitons ce problème actuellement, la société fait le maximum pour nettoyer la place Carnot, bien que les habitants forcent le passage pour stationner avant la fin du nettoyage.
- Quelle est la fréquence de collecte des déchets verts ?
Collecte les mercredis, du 3 avril au 29 novembre.
- Des véhicules épaves ont été signalés dans la rue Somasco depuis octobre. Apparemment, la fourrière s'est rendu sur place mais il n'a pas été possible de les enlever.
Les véhicules ont été mis en fourrière récemment.

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- Présence de nid de poule devant le cabinet d'architecte rue Jessé
- Rue Henri Barluet demi sphères demandées mais toujours pas installées et pourquoi des sphères plutôt que des potelets ?
- Pierres abimées sur la paroi à gauche de la voie sur les berges au niveau du soubassement du pont
- Rue Jules Uhry très sale le lundi matin à 7h15
- Dalles de béton affaissées sur le trottoir au 8 rue Victor Hugo
- Rue Voltaire, soirée tous les weekends sous le porche du 50 rue Voltaire avec incivilités et nuisances
- Problème de vitesse rue Victor Hugo
- Carcasses de véhicules abandonnées aux abords du camp de voyageurs à côté de l'Ec'Eau Port, site appartient-il à la Mairie de Creil ?
- Pourquoi le camp n'est pas démantelé pour être installé sur l'aire d'accueil des gens du voyage ?
- Place Carnot, constamment pleine de véhicules qui restent souvent tout le temps, des contrôles sont-ils faits régulièrement ?
- Déchets ramassés par l'ACSO est-il possible de passer les sacs vides par-dessus les clôtures pour les pavillons ? Cela évite les sacs volants sur la chaussée
- A quelle fréquence passe la balayeuse ainsi que les jets rue Jules Uhry.

Conclusion.

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

La prochaine session des conseils de quartier devrait être remplacée par une Assemblée Générale des Conseils de quartier qui se tiendrait au 3^{ème} trimestre 2024.